



FAF
FROM IDEA TO PRODUCT

Manuel d'utilisation

Cuiseur 150 L

Réf 100264



index

1 - Avant-propos

- Conditions générales d'utilisation
- Réglementations

2 - Introduction

- Intégrité du produit
- Contenu de l'emballage
- Accessoires

3 - Règles de sécurité

- Avant tout raccordement au secteur
- Consignes importantes et règles de sécurité

4 - Présentation

- Cuiseur 150 L FAF Le Rêve
- Présentation

5 - Précautions d'installation

- Conditions d'utilisation
- Raccordement au secteur

6 - Installation

- Installation

7 - Utilisation

- Pré-requis
- Mise en service
- Utilisation
- Description de l'horloge
- Réglage de l'horloge
- Réglage de la température
- Réglage de la commutation
- Récapitulatif d'utilisation

8 - Entretien et maintenance

- Vidange et nettoyage de la cuve
- Détartrage de la résistance
- Hivernage du cuiseur
- Dépannage
- Assistance

9 - Annexe

- Pièces détachées
- Documentation
- Caractéristiques techniques
- Garantie

+ d'infos sur www.faf.fr



1 - Avant-propos

- Conditions générales d'utilisation

Préambule :

Les présentes conditions (points 1 à 6) ont pour objet de définir les termes et conditions applicables à l'utilisation du (des) Produit(s) FAF Le Rêve par le Client.

Les présentes conditions d'utilisation s'appliquent aux produits de la gamme FAF Le Rêve distribués par la Société FAF et à leurs éventuelles évolutions et mises à jour.

En ouvrant l'emballage du (des) produit(s), le client accepte sans réserve les présentes conditions générales d'utilisation ce qu'il reconnaît.

1. Documents contractuels

Les présentes conditions complétées par les conditions générales de Vente FAF et la charte support technique déterminent l'étendue des engagements existant entre la société FAF et le client. Elles remplacent et annulent tout engagement oral ou écrit contraire antérieur relatif à l'objet des conditions.

Les présentes conditions ont été rédigées compte tenu de l'état de la technologie FAF Le Rêve existant au moment de leur rédaction.

Cependant, la société FAF applique une méthode de développement continu afin de faire évoluer ses produits en permanence pour une meilleure protection des clients et un confort d'utilisation.

Dès lors, les présentes conditions d'utilisation peuvent devenir obsolètes. Par conséquent, FAF dégage toute responsabilité quant aux inexactitudes qui pourraient apparaître dans ce document et aux dommages qui pourraient en résulter.

FAF se réserve le droit :

- d'apporter des changements et des améliorations à tout produit décrit dans ce document, sans aucun préavis.
- de modifier ou remplacer les présentes conditions à tout moment.

2. Garanties et Responsabilité

a) A compter de la date d'achat du(des) Produit(s), et nonobstant toute garantie légale dont le client pourrait se prévaloir, FAF garantit la partie matérielle du(des) Produit(s) leurs défauts (pièces et main d'oeuvre) pendant une durée de douze (12) mois.

En cas de défaut matériel, la société FAF procédera, à son choix :

- soit à la réparation,
- soit au remplacement du produit.

b) En outre, et en cas de faute prouvée par le client, FAF ne sera tenue que de la réparation des conséquences pécuniaires des dommages directs et prévisibles du fait de l'utilisation du (des) Produit(s).

La responsabilité de FAF en cas de dommages directs se limite au montant reçu par FAF pour l'achat du produit qui a effectivement causé les dommages.

En aucun cas la société FAF ne pourra être tenue responsable des dommages indirectement liés à l'usage du (des) Produit(s), y compris d'éventuelles pertes d'exploitation dues à une interruption de service ou toute autre cause, subis par le client ou par tout autre tiers, même si FAF a été avisée de la possibilité de tels dommages.

FAF ne peut en aucun cas être tenue responsable de toute perte de données ou de revenu, ainsi que de tout dommage particulier, incident, consécutif ou indirect, lié à l'utilisation du (des) Produit(s) et de la documentation associée.

c) Le Client est seul responsable de l'adéquation du (des) Produit(s) à ses besoins.

d) FAF ne garantit pas que l'utilisation du (des) Produit(s) puisse(nt) être ininterrompue et exempte d'erreurs.

e) De même, la société FAF décline toute responsabilité en cas de mauvaise installation, paramétrage, configuration et/ou conditions d'utilisation non conforme du (des) Produit(s). La société FAF ne saurait garantir un usage par le client non conforme aux prérequis et conditions d'utilisation décrits dans les présentes conditions. Il en est de même de toutes les conséquences d'un acte, de l'inaction, d'une erreur, d'un oubli ou d'un défaut relevant de la responsabilité du client ou de tout prestataire mandaté par le client.

L'ensemble des tâches d'installation, de paramétrage, de configuration devront être réalisées par le client conformément à l'état de l'art et à la réglementation en vigueur.

Lorsque le client ou tout prestataire mandaté par le client a l'initiative de l'installation ou tout autre procédé du (des) Produit(s) proposées par la société FAF, la société FAF ne saurait être responsable du défaut d'activation par le client ou tout prestataire mandaté par le client.

Le client ou tout prestataire mandaté par le client doit se conformer aux prescriptions de la documentation portant sur l'installation du (des) produit(s) FAF et notamment aux règles de sécurité, précautions d'installation, prérequis de connexion qui lui sont communiqués avec les présentes conditions. L'inobservation de ces règles engage la seule responsabilité du client.

f) Tout usage frauduleux ou illégal du (des) Produit(s) par le client y compris ses préposés ou le prestataire mandaté par le client engage sa seule responsabilité tant vis-à-vis de la société FAF que des tiers ayant subi un dommage de ce fait.

3. Propriété Intellectuelle

Copyright © FAF 2019. Tous droits réservés.

Toute reproduction, adaptation ou traduction de la présente documentation sans permission préalable est interdite.

Brevet

La société FAF, détient des brevets internationaux du de(s) Produit(s) qu'elle conçoit et fabrique.

4. Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue d'un manquement quelconque à ses obligations, si un tel manquement résulte : d'une décision gouvernementale, en ce compris tout retrait ou suspension d'autorisations quelles qu'elles soient, d'une grève totale ou partielle, interne ou externe à l'entreprise, d'un incendie, d'une catastrophe naturelle, d'un état de guerre, d'une interruption totale ou partielle ou d'un blocage des réseaux de télécommunications ou électriques, d'acte de piratage informatique ou plus généralement tout autre événement de force majeure présentant les caractéristiques définies par la jurisprudence.

La partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre partie de son impossibilité à exécuter sa prestation. La suspension des obligations ou le retard ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

5. Exportation

FAF informe que les produits peuvent contenir des technologies soumis aux lois sur le contrôle des exportations de l'Union Européenne, des Etats-Unis, de la Russie ainsi qu'aux lois du pays où ils sont livrés ou utilisés. Conformément à ces lois, les produits ne peuvent être vendus, loués ou transférés à des utilisateurs ou pays soumis à restriction. Le revendeur, client ou tout autre prestataire mandaté par le client s'engage à respecter et à se conformer à ces lois.

Afin de respecter les engagements internationaux de l'Union Européenne ainsi que ceux de ses membres, l'exportation de biens à double usage est soumise à contrôle et à autorisation.

FAF a pris toutes les mesures requises par les autorités françaises pour obtenir les licences d'exportation et les autorisations pour chaque pays vers lequel il exporte. Cela signifie que FAF est autorisée à exporter ses produits, mais cela ne signifie pas qu'un tiers et/ou partenaire FAF peut exporter des produits FAF Le Rêve vers les pays de destination indiqués dans des licences d'exportation accordées à FAF uniquement.

Tout distributeur, revendeur ou autre partenaire FAF quelle que soit la dénomination qu'on lui donne est averti que s'il exporte des produits FAF Le Rêve à l'extérieur de l'Union Européenne, il doit déposer ses propres demandes auprès des autorités compétentes pour obtenir une licence d'exportation. Si un produit a déjà été exporté à l'extérieur de l'Union Européenne sans autorisation, FAF recommande que le distributeur, revendeur, partenaire ou autre concerné prenne, sans délai, contact avec l'autorité compétente afin de régulariser la situation.

FAF accepte de fournir les informations et l'assistance susceptible d'être raisonnablement requise concernant les garanties nécessaires à l'obtention de ces autorisations.

6. Loi applicable-attribution de compétence

TOUT LITIGE RELATIF A LA DEFECTUOSITE DU (DES) PRODUIT(S) ET/OU A L'INTERPRETATION OU L'APPLICATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES ET LICENCE D'UTILISATION SERA OBLIGATOIREMENT SOUMIS A LA COMPETENCE DES JURIDICTIONS DU LIEU DU SIEGE DE FAF, LE DROIT FRANÇAIS ETANT SEUL APPLICABLE.

- Règlements



Directive DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) article L.541-10-2 et les articles R.543-172 à R.543-206 du Code de l'environnement pris notamment par le décret n° 2014-928 du 19 août 2014 relatif aux DEEE et aux équipements électriques et électroniques usagés.

Tous les produits FAF Le Rêve soumis à la directive DEEE sont signalés par le pictogramme représentant une poubelle sur roues barrée d'une croix. Ce marquage stipule que le produit répond aux exigences imposées par la directive DEEE en termes de destruction et de réutilisation des DEEE.

RoHS

Directive RoHS Restriction of Hazardous Substances) Décret n° 2013-988 du 6 novembre 2013
Pour plus d'informations sur la conformité RoHS ou sur le programme de recyclage de la société FAF consultez le lien : www.faf.fr/environnement

Directive contrôle des matériaux n° 82/711/CEE du Conseil du 18 octobre 1982 consolidée établissant les règles de base nécessaires à la vérification de la migration des constituants des matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires (amendements: directive n°93/8/CE et directive n°97/48/CE)

Directive contrôle des matériaux n° 85/572/CEE du Conseil du 19 décembre 1985 fixant la liste des simulants à utiliser pour vérifier la migration des constituants des matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Directive pellicule de cellulose 2007/42/CE DE LA COMMISSION du 29 juin 2007 relative aux matériaux et aux objets en pellicule de cellulose régénérée, destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Tous les produits FAF Le Rêve soumis à la directive de contrôle des matériaux sont signalés par le pictogramme représentant un triangle avec les initiales de la matière plastique utilisée.

Pour tous les produits FAF Le Rêve, vous pouvez demander un certification de qualité par mail faf@faf.fr.



Directive machine 89/392 CE modifiée par la directive 98/37/CEE est la base législative du marquage CE.

La société FAF assume la responsabilité de la conception et de la fabrication d'un produit visé par la directive en vue de sa mise sur le marché de la CEE. La machine doit répondre à des exigences essentielles (de sécurité, environnement et santé) avant que le marquage CE y soit apposé. Le marquage "CE" n'est pas une marque de qualité mais une disposition légale, imposée au fabricant, lui permettant la mise sur le marché de son produit.

Pour tous les produits FAF Le Rêve, vous pouvez demander un certification de qualité par mail faf@faf.fr.

En conformité avec les Normes Françaises :

- NFU 60010-1986 : règles d'hygiène,
- NF-EN-60204-1 : équipements électriques des machines.

- Certifications



2 - Introduction

Merci d'avoir choisi un produit de la gamme FAF Le Rêve. Destinés à améliorer et faciliter la qualité de travail dans le domaine avicole, la société FAF s'efforce d'offrir une gamme de produits complète comprenant du matériel d'élevage, de gavage, d'abattage, de plumage, de transport et de conditionnement, spécialement conçu pour l'aviculture, ainsi qu'une gamme de matériel fabriqué en injection plastique destinée à l'agriculture.

Afin d'utiliser au mieux votre produit de la gamme FAF Le Rêve, veuillez lire attentivement ce document et respecter les consignes.

- Intégrité du produit

Chaque produit est livré dans un carton ou sur palette. Une étiquette (ou gravure au laser) affichant les informations du produit ainsi que le numéro de série. Vérifiez que ces informations correspondent à votre commande.

Important : si vous constatez que ces informations sont absentes ou détériorées, contactez votre revendeur au plus vite.

- Contenu de l'emballage

Conservez précieusement le/les cartons d'emballage, dans l'éventualité d'un transport. Ils ont été conçus pour assurer une protection optimale de votre produit de la gamme FAF Le Rêve.

Contenu :

- Cuiseur 150 L livré monté
- Manuel d'utilisation

Les documentations fournies sont les suivantes :

- conditions générales d'utilisation,
- règles de sécurité et précautions d'installation,
- guide d'installation.

- Accessoires

Accessoires (non fournis)

- prise murale 380 V 3P+N+T - Réf 101359

Si un élément est manquant, contactez votre revendeur.



3 - Règles de sécurité

Avant toute installation, veuillez lire attentivement et respecter les consignes de sécurité suivantes.

- Ce document vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit de la gamme FAF Le Rêve.
- Conservez-le afin de pouvoir le consulter en cas de besoin.
- Lisez attentivement ce document, il comporte des informations importantes concernant l'utilisation, la sécurité et l'entretien de votre appareil FAF Le Rêve.

Important : vous devez impérativement utiliser l'adaptateur secteur fourni avec votre produit.

- Avant tout raccordement au secteur

- Retirez toutes les protections et emballages.
- Assurez-vous que votre produit de la gamme FAF Le Rêve, le cordon d'alimentation ou l'adaptateur secteur ne sont pas endommagés.
- Assurez-vous que l'alimentation ou l'adaptateur secteur du produit de la gamme FAF Le Rêve soit compatible avec la tension électrique de votre réseau d'alimentation secteur.
- Lorsqu'il est équipé d'une prise de terre, le cordon ou l'adaptateur secteur du produit doit être raccordé à une embase secteur équipée d'une terre de protection. Assurez-vous que le raccordement est fiable, et que le circuit de mise à la terre de protection de votre installation est conforme aux normes en vigueur.
- Afin de pouvoir déconnecter le produit, assurez-vous que la connexion au secteur est toujours aisément accessible.

- Consignes importantes et règles de sécurité

Surveillez les enfants pour vous assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil. Conservez votre produit FAF Le Rêve hors de portée des enfants.

Votre produit FAF Le Rêve ne doit d'aucune manière être ouvert. Seule la société FAF, commercialisant la gamme FAF Le Rêve, et ses agents de maintenance agréés sont habilités à le faire. Toute ouverture du produit entraîne l'annulation de la garantie.

Important : N'ouvrez jamais votre produit FAF Le Rêve. L'ouverture du produit expose à des risques d'accidents matériels et/ou corporels.

Conformément aux obligations légales de sécurité, toute personne intervenant sur un produit de la gamme FAF Le Rêve est tenue de prendre connaissance et de respecter les consignes de sécurité ci-dessous :

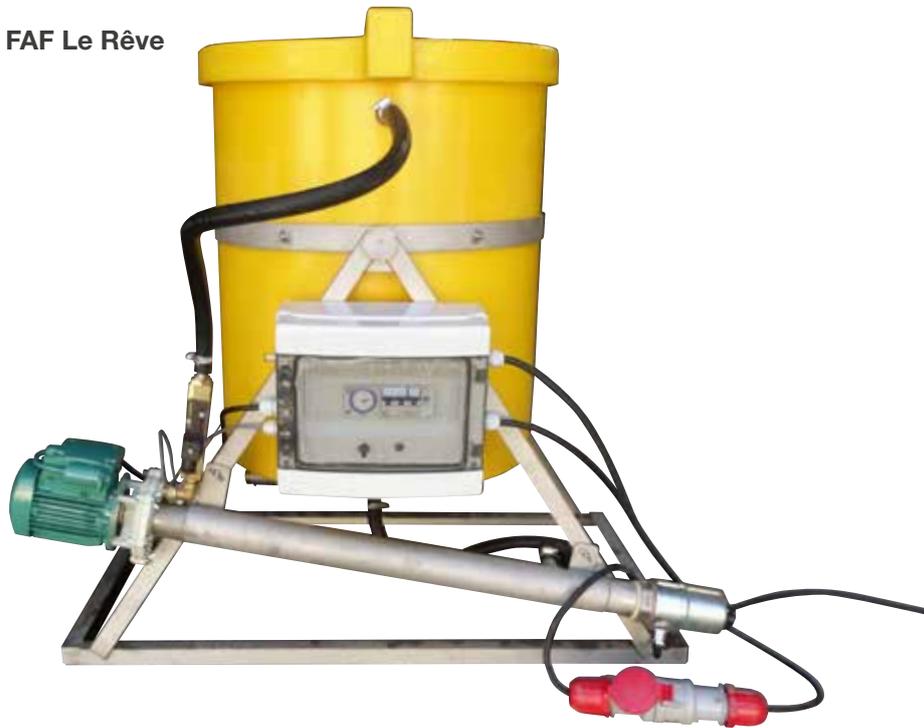
- N'utilisez pas ce produit de la gamme FAF à d'autres fins que celles pour lesquelles il est conçu.
- Respectez les consignes de sécurité lors de l'utilisation.
- Avant chaque utilisation, vérifiez que ni le produit FAF Le Rêve, ni ses accessoires, ni son câble d'alimentation n'est endommagé.
- Le câble d'alimentation ne doit être ni écrasé, ni placé sur des bords saillants ou sur des surfaces chaudes.
- Si le câble d'alimentation de votre produit FAF Le Rêve est endommagé, vous devez contacter votre revendeur et le faire remplacer par un agent de maintenance agréé, afin d'éviter tout risque pour votre sécurité.
- Coupez l'alimentation et débranchez l'adaptateur secteur de votre produit FAF Le Rêve :
 - après chaque utilisation,
 - en cas de problème lors du fonctionnement,
 - avant tout nettoyage de l'appareil.
- Ne débranchez jamais votre produit FAF Le Rêve avec des mains mouillées ou en tirant sur le câble.
- Ce produit FAF Le Rêve est conçu pour un usage professionnel ou similaire uniquement.
- Ce produit FAF Le Rêve ne convient pas pour un usage industriel.

- Ce produit FAF Le Rêve est conçu pour une utilisation en intérieur uniquement.
- Veillez à ce que ce produit FAF Le Rêve soit placé de façon stable lors de l'utilisation et que le câble d'alimentation ne constitue pas un obstacle sur lequel on pourrait trébucher.
- N'utilisez jamais ce produit FAF Le Rêve s'il présente un dysfonctionnement, s'il a été plongé dans l'eau, s'il est tombé ou a été endommagé d'une autre manière.
- Veillez à utiliser ce(s) (s) FAF Le Rêve uniquement comme indiqué dans ce document. Une mauvaise utilisation peut endommager le(s) produit(s) ou son environnement. La société FAF ne peut être tenue responsable en cas de mauvaise utilisation due au non-respect de ce document.
- Toute modification ou réparation de l'appareil ou de ses accessoires doit être effectuée exclusivement par la société FAF, ou ses agents de maintenance agréés.
- L'alimentation électrique doit toujours être facilement accessible, pour que le(s) produit(s) Faf Le Rêve puisse être rapidement mis hors tension en cas d'urgence.
- Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Votre produit FAF Le Rêve ne doit d'aucune manière être ouvert. Seule la société FAF, commercialisant la gamme FAF Le Rêve, et ses agents de maintenance agréés sont habilités à le faire. Toute ouverture du produit entraîne l'annulation de la garantie.
- Manipulez votre produit FAF avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peuvent l'endommager.
- Maintenez votre produit FAF à l'écart de températures extrêmes et de l'humidité.
- Il s'agit d'un appareil professionnel et non d'un jouet. Ne laissez jamais d'enfant sans surveillance avec votre produit FAF Le Rêve.
- Ne pas utiliser votre produit FAF Le Rêve si le connecteur, câble d'alimentation ou toute autre partie du produit est endommagé.
- Assurez-vous que le cordon d'alimentation n'entre pas en contact avec des surfaces chaudes.
- Ne touchez pas le cordon d'alimentation ni votre produit FAF Le Rêve si vous avez les mains mouillées. Pour certain produit de la gamme FAF Le Rêve l'utilisation de gants spécialisés est recommandés voir obligatoire pour votre sécurité. Vous référez au chapitre «utilisation» de votre produit FAF Le Rêve.
- Branchez l'appareil uniquement dans une prise 230 V / 50 Hz. D'autres tensions peuvent endommager l'appareil. Pour certain produit de la gamme FAF Le Rêve, le produit doit être branché en 380V. Vous référez au chapitre «installation» de votre produit.
- Pour certain produit de la gamme FAF Le Rêve, la fonction «cuisson» ou «chauffe de l'eau» est conçue pour faire chauffer l'eau à une température maximale de 70 °C. Il est nécessaire de prendre les précautions adéquates et de respecter les consignes de sécurité pour éviter tout risque de brûlure.
- Laissez refroidir complètement votre produit FAF Le Rêve avant de le nettoyer et de le ranger.
- Coupez l'alimentation électrique quant votre produit FAF Le Rêve n'est pas en fonctionnement.
- Ne pas exposer votre produit FAF Le Rêve à l'humidité ni à la chaleur extrême.
- Ne pas plonger votre produit FAF Le Rêve dans l'eau ni dans aucun autre liquide.
- Votre produit FAF Le Rêve n'est pas conçu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de votre produit FAF Le Rêve.
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur.

Pour tous les produits FAF Le Rêve, vous pouvez demander un certification de conformité par mail faf@faf.fr.

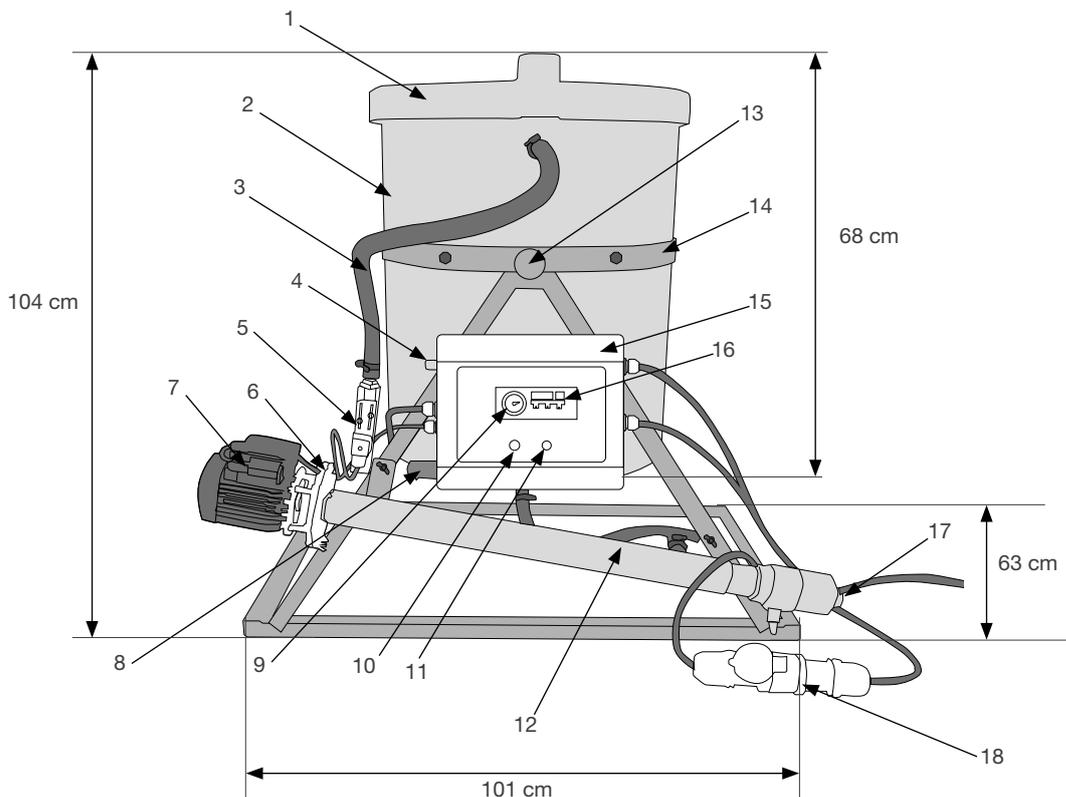
4 - Présentation

- Cuiseur 150 L FAF Le Rêve



Vous venez d'acquérir votre cuiseur équipé d'une cuve de 150 L en plastique de 10 mm d'épaisseur. Il est monté sur un châssis métallique et basculant sans effort pour le remplissage des seaux. Ce cuiseur est programmable (temps de cuisson, température, heure de mise en chauffe). La vidange est manuelle et s'effectue par le robinet au fond de la cuve. La chauffe est réalisée par une résistance de 6 kw.

- Description



- 1 - Couvercle
- 2 - Cuve 150L
- 3 - Durite de retour
- 4 - Disjoncteur sécurité moteur
- 5 - Contrôleur de débit
- 6 - Pompe
- 7 - Moteur de pompe
- 8 - Vanne de vidange
- 9 - Pendule
- 10 - Marche/Arrêt
- 11 - Témoin de marche
- 12 - Résistance
- 13 - Système de blocage
- 14 - Structure métallique
- 15 - Armoire électrique
- 16 - Disjoncteur
- 17 - Thermostat
- 18 - Prise 380 V triphasée

5 - Précautions d'installation

- Conditions d'utilisation

SURFACES CHAUDES

Votre cuiseur de la gamme FAF Le Rêve produit de la chaleur et laisse s'échapper de la vapeur durant l'utilisation. Des précautions appropriées doivent être prises pour éviter les risques de brûlures, de feux ou autres blessures à quiconque, ou causer des dommages à la propriété.

- Raccordement au secteur

Vérifier que la tension du secteur corresponde bien aux caractéristiques de votre cuiseur. Le cuiseur 150 L de la gamme FAF Le Rêve doit être reliée au réseau d'alimentation au moyen d'une prise de courant 380 V triphasée (16A IP44 3P+N+T) obligatoirement reliée à la terre. Cette prise doit être protégée par un disjoncteur différentiel.

6 - Installation

- Installation

Veillez à toujours installer votre cuiseur 150 L de la gamme FAF Le Rêve à niveau dans un endroit aéré et hors gel.

7 - Utilisation

- Pré-requis

Si vous n'avez jamais utilisé de ce type de produit FAF Le Rêve auparavant, nous vous recommandons de suivre scrupuleusement la procédure et de vous exercer au préalable de la mise en service.

- Mise en service

Branchez votre cuiseur 150 L de la gamme FAF Le Rêve sur votre fiche européenne 16A IP44 terre/neutre/3 phases.

- Utilisation

Votre cuiseur 150 L de la gamme FAF Le Rêve est très simple d'utilisation, vous avez seulement 2 réglages à effectuer :

- l'horloge
- la température.

- Description de l'horloge :

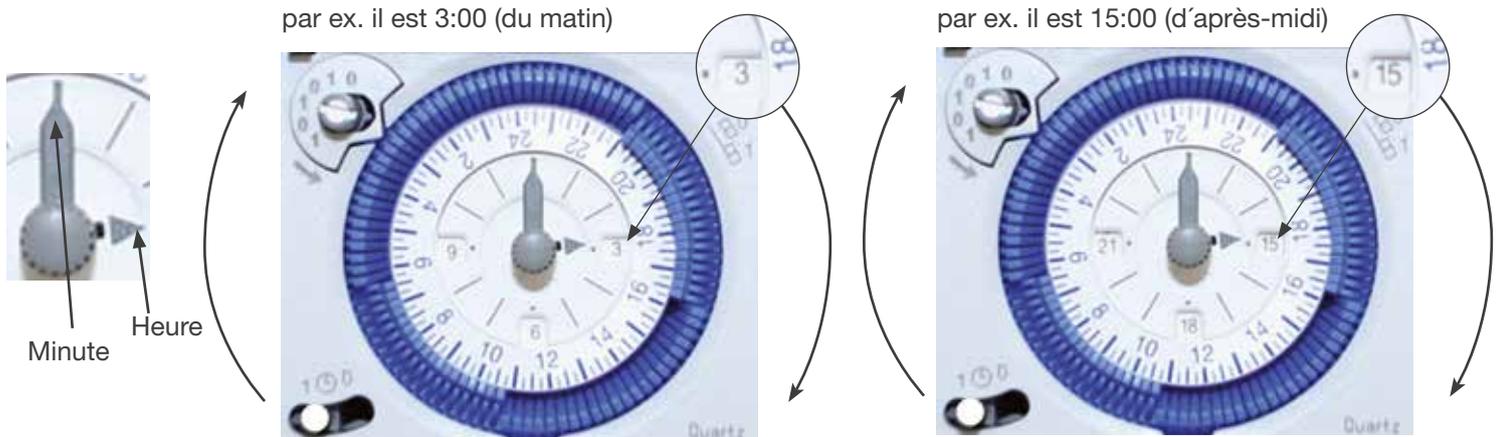


- 1 - Indicateur d'état
- 2 - Disque de réglage pour la programmation
- 3 - Segments de commutation (1 = 15 min)
- 4 - Affichage Matin/Après-midi (AM/PM) de l'heure
- 5 - Aiguilles des heures (heures et minutes)
- 6 - Interrupteur à trois positions:
 - 1 - MARCHÉ permanente
 - ⊖ - AUTO
 - 0 - ARRÊT permanent

- Réglage de l'horloge :

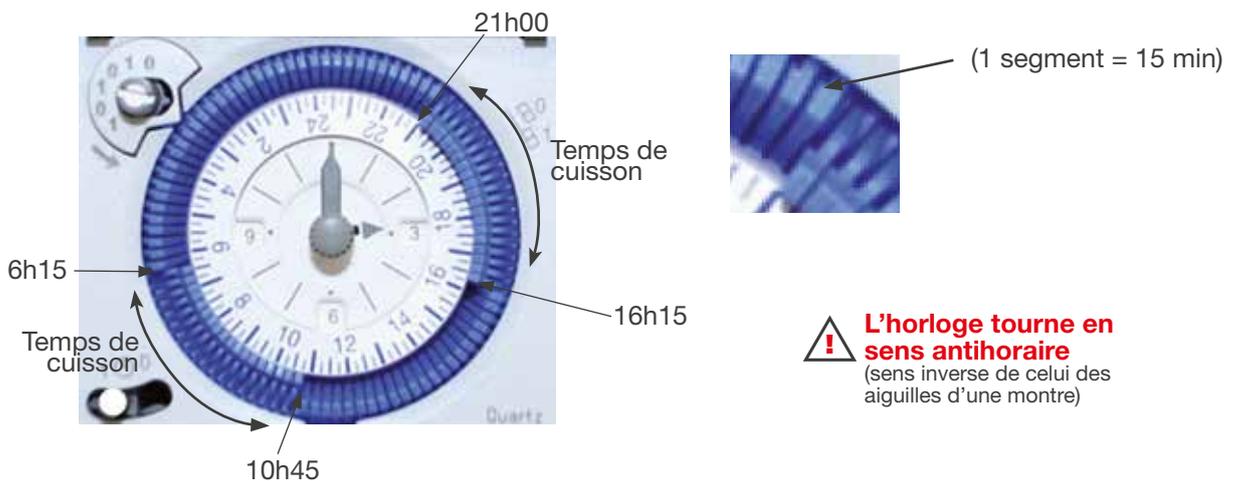
- Réglage de l'heure :

Régalez l'heure de votre cuiseur en tournant le premier plateau et faisant correspondre les aiguilles.



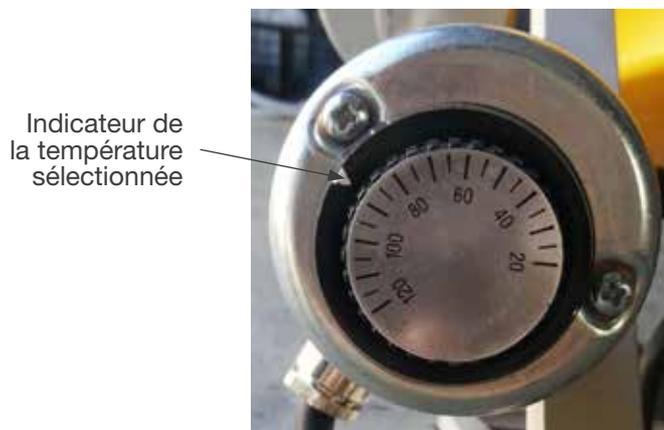
- Réglage des horaires de chauffe :

Pour programmer les créneaux horaires où vous souhaitez que votre cuiseur soit en cuisson, il vous faut enfoncer les segments correspondants aux tranches horaires souhaités. Par exemple ci-dessous de 6h15 à 10h45 puis de 16h15 à 21h.



- Réglage de la température

Pour régler la température de votre cuiseur, tounez la molette du thermostat de la résistance (15) et sélectionnez la température souhaitée.



Pour une cuisson optimale du maïs, nous vous conseillons de ne pas dépasser les 73°C.

- Réglage du temps de chauffe :

- Chauffe manuelle / Chauffe permanente :

Une fois les créneaux sélectionnés, et la température réglée, vous placez l'interrupteur sur ☉, pour un fonctionnement automatique de votre cuiseur 150 L de la gamme FAF LE Rêve. Celui-ci se déclenchera tout seul aux horaires prédéfinis.

! Penser à remplir au préalable le cuiseur et à régler la température.

! Ne pas modifier la position de l'indicateur d'état
(Il indique le cycle en cours)
- 1 cycle en cours
- 0 cycle à l'arrêt



1 - Marche permanente
☉ - La minuterie exécute les commutations programmées
0 - Arrêt permanent

par ex : il est 13h50
Programmation de 5h à 9h30
et de 17h à 21h
☉ Lancement automatique
aux horaires programmés

- Mise en marche :



Pour la mise en marche de votre cuiseur 150 L de la gamme FAF Le Rêve, actionnez le bouton Marche/Arrêt (9). Le voyant s'allume.

- Récapitulatif de l'utilisation du cuiseur 150 L de la gamme FAF Le Rêve

- 1 - Tout d'abord, remplissez votre cuve de maïs, et d'eau.
- 2 - Vérifiez que l'horloge du cuiseur est à la bonne heure.
- 3 - Programmez-le suivant les créneaux horaires auxquels vous voulez qu'il commence à cuire ainsi que le temps de cuisson.
- 4 - Réglez la température du thermostat de la résistance.
- 5 - Vérifiez que le sélecteur est en position ☉.
- 6 - Positionnez le bouton sur l'armoire en position marche.

Vous pouvez partir, tout est prêt, à l'heure programmé, la pompe et la résistance vont se mettre en marche. La chauffe va fonctionner jusqu'à la fin de l'heure programmée sur l'horloge. Le maïs va continuer à tremper dans l'eau jusqu'à ce que vous veniez vidanger le cuiseur. Nous vous recommandons de faire attention à la température du maïs avant de le donner aux animaux.

8 - Entretien et maintenance :

Un entretien régulier garanti une durabilité de votre cuiseur 150 L de la gamme FAF Le Rêve, pour cela plusieurs tâches indispensables sont à réaliser.

- Vidange et nettoyage de la cuve :

Débranchez votre cuiseur du secteur, inclinez votre cuiseur et ouvrez la vanne de vidange (7) pour lancer s'évacuer des eaux restantes. A l'aide d'un jet d'eau, rincez la cuve en faisant attention à ne pas projeter d'eau sur l'armoire électrique.

- Détartrage de la résistance :

Pour un bon fonctionnement de votre cuiseur, il est impératif de nettoyer et détartrer régulièrement la résistance. Selon la dureté de votre eau, il est recommandé un détartrage une fois par mois. Débranchez votre cuiseur du secteur, puis dévissez la résistance (11) de votre cuiseur. Otez le joint et placez-le de côté. Mettez la résistance à tremper dans une eau vinaigrée à 8 % ou un autre produit détartrant. La résistance est en inox, elle supporte un raclage à la brosse métallique. Laissez tremper jusqu'à dissolution du calcaire. Rincez à grande eau la résistance, et la repositionnez en faisant attention à bien remettre préalablement le joint. Il n'y a pas besoin de trop comprimer le joint. Faire un cycle de rinçage uniquement à l'eau avant de remettre en fonction votre cuiseur.

- Hivernage du cuiseur :

En cas d'hivernage de votre cuiseur, pensez à toujours effectuer une vidange, un détartrage ainsi qu'un nettoyage soigneux.

- Dépannage

Problème	Cause possible	Solution
Débit réduit	Entartrage	Détartrage
Pompe qui fuit	Usure des joints	Remplacements des joints
Mise en sécurité	Disjoncteur	Réenclancher le disjoncteur sécurité moteur (4) ou le disjoncteur de l'armoire électrique (16)
Surconsommation électrique	Entartrage	Détartrage
Temps de chauffe long	Entartrage	Détartrage

- Assistance

Retrouvez votre service Assistance :

en ligne : www.faf.fr/assistance, par mail faf@faf.fr ou par téléphone au **05 65 99 62 40**.

8 - Annexe :

- Pièces détachées

Référence	Pièces détachées
100374	Flasque simple demi pompe côté Résistance
100373	Turbine de pompe
100443	Flasque simple demi pompe côté moteur
100441	Joint pompe
100188	Garniture mécanique Ø10
100187	Contreface Ø12
100748	Moteur
100158	Thermostat
100159	Thermoplongeur
100362	Résistance complète avec thermostat
100632	Joint de résistance
102307	Détecteur de débit

Retrouvez le guide complet et commander les pièces détachées pour votre cuiseur 150 L de la gamme FAF Le Rêve en consultant notre site : www.faf.fr

- Documentation

Retrouvez toute la documentation de votre cuiseur 105 L de la gamme FAF Le Rêve en ligne : www.faf.fr

- Caractéristiques techniques

Référence	100264
Tension d'alimentation	380 V prise triphasée
Puissance de la résistance	6 kw
Capacité	150 L
Cuve	Plastique garanti alimentaire
Structure	Acier galvanisé
Visserie	Inox
Dimensions	L101 x H 104 x P 63 cm
Poids	45 kg
Colissage	Palette Euro 120x80 cm - 60 kg

- Garantie

Le cuiseur 150 L de la gamme FAF Le Rêve est garantie 1 an contre tout vice de construction à compter de la date d'achat (la facture faisant foi) et dans une utilisation normale de l'appareil, hors défaut cosmétique.

+ d'infos sur www.faf.fr

